

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**2012/....**

**MAIRIE DE METZ**

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ**

---

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

---

**Séance du 29 mars 2012**

**DCM N° 12-03-05**

**Objet : Convention de réservation de logements locatifs sociaux.**

**Rapporteur : Mme KAUCIC, Adjoint au Maire**

La Communauté d'Agglomération de Metz Métropole s'est portée garante de prêts contractés par la SA d'HLM Présence Habitat pour financer l'acquisition-amélioration de 3 logements collectifs PLAI situés 11, rue du Wad Bouton à Metz.

En contrepartie de la garantie financière de Metz Métropole, la SA d'HLM Présence Habitat s'engage à réserver à la Ville un contingent de 20% des logements produits dans le cadre de cette opération.

Cette réservation fait l'objet d'une convention dont le projet est joint en annexe. L'attribution du logement social en question sera effectuée sur proposition du Centre Communal d'Action Sociale de Metz.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**VU le Code de la Construction et de l'Habitation et l'article R 441-5,**

**VU le Code Général des Collectivités Territoriales,**

**VU la décision du Conseil de Communauté de Metz Métropole du 2 novembre 2011 de garantir les prêts contractés par la SA d'HLM Présence Habitat pour financer l'acquisition-amélioration de 3 logements collectifs PLAI situés 11. rue du Wad Bouton à Metz,**

**VU** le courrier de la SA d'HLM Présence Habitat du 30 janvier 2012 tendant à obtenir la signature de la convention qui définit les conditions de réservation du logement liées à l'acquisition-amélioration de 3 logements collectifs situés 11, rue du Wad Bouton à Metz,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**DECIDE :**

- **D'approuver** la convention de réservation de logements locatifs sociaux ci-annexée,
- **D'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à la signer.

Vu et présenté pour enrôlement,  
Signé :  
Pour le Maire,  
L'Adjoint délégué :

Isabelle KAUCIC

Service à l'origine de la DCM : Mission Habitat et Logement

Commissions : .....

Référence nomenclature «ACTES» : 1.5

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 42

Absents : 13

Dont excusés : 9

**Décision : ADOPTEE A L'UNANIMITE**